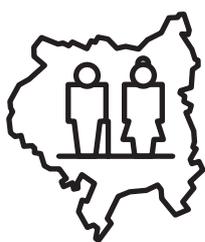


21 % DE LA POPULATION DE LA MGP AURA PLUS DE 65 ANS À HORIZON 2050



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris



Près de **15 %**
des habitants de la MGP
ont plus de 65 ans

Le vieillissement de la population touche l'ensemble du territoire national. La Métropole du Grand Paris n'échappe pas à cette tendance, bien qu'elle y soit moins marquée. La part de population de 65 ans et plus est passée de 12,9 % à 14,7 % entre 2007 et 2017, soit une augmentation de près de 160 000 personnes en dix ans.

14,7 % de la population de la Métropole du Grand Paris a plus de 65 ans

La Métropole du Grand Paris compte plus de 7 millions d'habitants¹. 14,7 % de la population métropolitaine a plus de 65 ans en 2017 (contre 12,9 % en 2007), soit une augmentation de 18 % en 10 ans.

La part des seniors de 65 ans et plus dans la Métropole est comparable à l'échelle régionale (14,7 % en Île-de-France). Le

vieillessement de la population est en revanche moindre qu'à l'échelle nationale où la part des 65 ans et plus s'établit à 19,6 % en 2017.

Parmi les personnes de plus de 65 ans, la tranche d'âge des 65-74 ans a connu la plus forte progression au cours de la dernière décennie (+28,3 %). La part des 75 ans et plus a quant à elle augmenté de 8,6 %. Au contraire, la part des 18-34 ans a baissé de 1,8 % entre 2007 et 2017.

1 - Insee, Recensement de la Population, 2017 : 7 057 907 habitants (+ 4 % en dix ans).

Une part des seniors plus importante dans les communes de l'ouest et du sud de la Métropole

Les concentrations de personnes âgées de plus de 65 ans les plus fortes s'observent dans les communes (et arrondissements) de l'ouest et du sud-ouest de la Métropole avec des proportions de plus de 20 % de 65 ans et plus. Au contraire, les communes du nord-est et du sud-est métropolitain concentrent une population plus jeune avec une part de personnes âgées de 65 ans et plus de moins de 11 %.

Un vieillissement continu de la population métropolitaine

La part des plus de 65 ans dans la population totale augmente dans l'ensemble du territoire métropolitain, exceptée dans le 2^e arrondissement de Paris. Ce vieillissement démographique est davantage marqué à l'est de la Métropole du Grand Paris, notamment dans le territoire de Grand Paris Grand Est (T9) et dans l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (T11).

Toutefois, la part des 65 ans et plus augmente de façon moindre (moins de 15 %) dans les communes où elle est déjà élevée, notamment les arrondissements du Nord et de l'Ouest de Paris et les territoires de l'Ouest parisien.

Les causes de ce vieillissement sont multiples : l'allongement de l'espérance de vie, l'arrivée de la génération des baby-boomers nés après la Seconde Guerre Mondiale dans les classes d'âges des 65 ans et plus, l'amélioration des conditions de travail pour une partie de la population ou encore les progrès de la médecine.

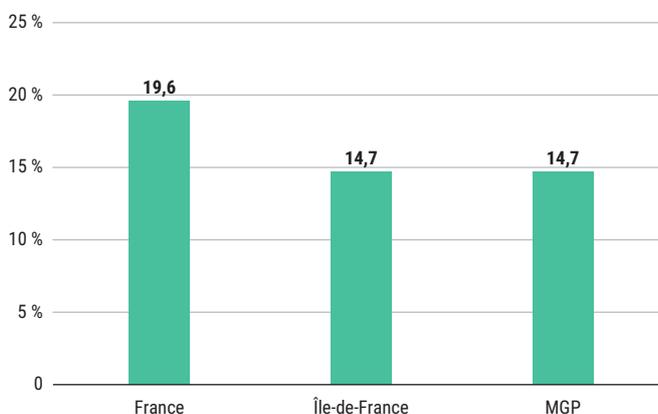
Dans les années à venir, la part des personnes âgées de 65 ans et plus va encore s'accroître, comme en attestent les projections de l'Insee qui estiment à + 54 % la progression des seniors d'ici 2050 dans la Métropole. Ce vieillissement entraînera de fait des besoins accrus en équipements et services d'accompagnement sanitaire et social pour les seniors.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE ENTRE 2007 ET 2017

	2007	2012	2017	Évolution entre 2007 et 2017	
				%	absolu
0-17 ans	1 472 826	1 518 308	1 542 352	4,70 %	+ 69 526
18-34 ans	1 819 474	1 801 579	1 785 914	- 1,80 %	- 33 560
35-49 ans	1 465 891	1 495 027	1 479 099	0,90 %	+ 13 208
50-64 ans	1 142 927	1 193 774	1 214 676	6,30 %	+ 71 749
65-74 ans	427 663	458 440	548 612	28,30 %	+ 120 949
75 ans ou plus	448 484	478 178	487 254	8,60 %	+ 38 770
Total	6 777 265	6 945 306	7 057 907	4,14 %	+ 280 642

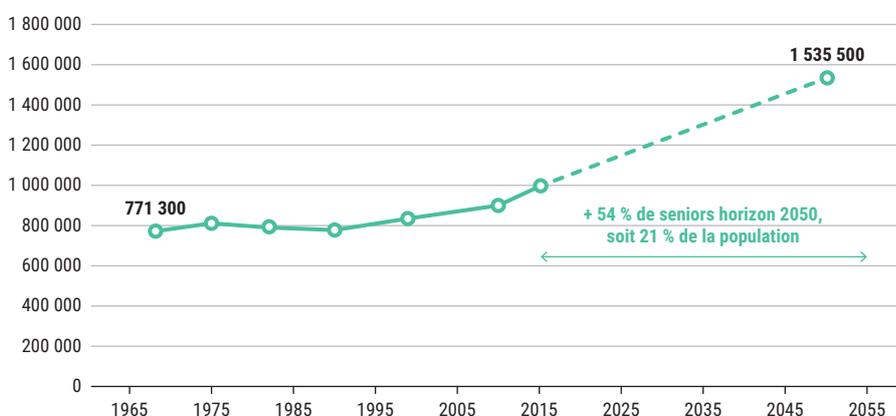
Source : Insee, Recensement de la Population, 2017

PART DES 65 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION



Source : Insee, Recensement de la Population, 2017 - Traitement Apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE 65 ANS OU PLUS DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS



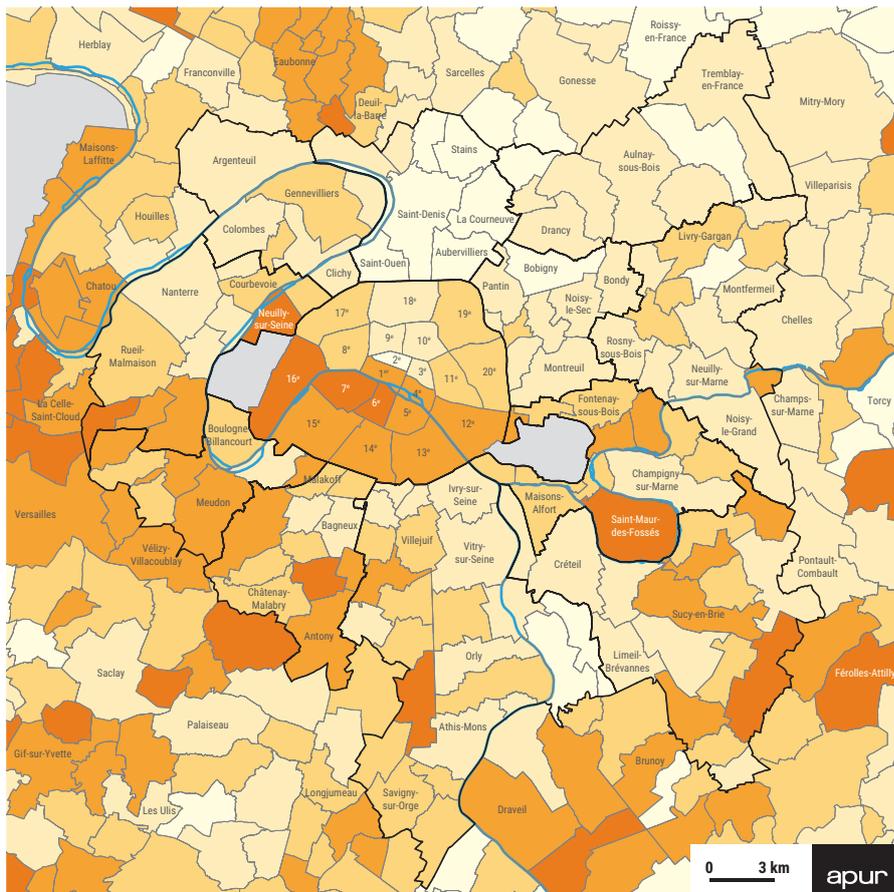
Source : Insee, recensements de population. Projections Omphale horizon 2050 Paris + Petite Couronne

PART DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION TOTALE DANS LA MGP

Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus, dans la population totale

- Plus de 20 %
- De 17 à 20 %
- De 14 à 17 %
- De 11 à 14 %
- Moins de 11 %

Source : Recensement de la Population (Insee) 2017



ÉVOLUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 1999 ET 2017 DANS LA MGP

Évolution du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1999 et 2017

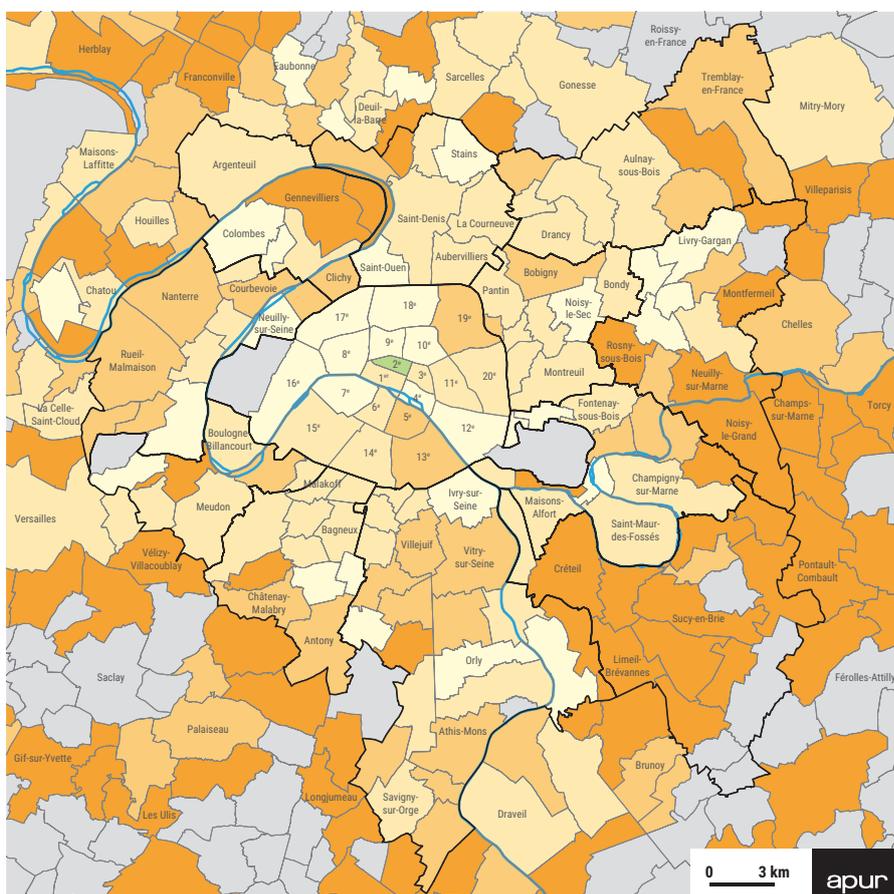
Hausse

- Plus de 45 %
- De 30 à 45 %
- De 15 à 30 %
- Moins de 15 %

Baisse

- Moins de 15 %

Source : Recensement de la Population (Insee) 1999 et 2017



Ces projections sont à mettre en lien avec la situation de pandémie que la France et le monde ont connu depuis le début de l'année 2020. La hausse des décès dans la Métropole du Grand Paris est estimée à 19,6 % en 2020 par rapport à la moyenne des années 2015-2019. Cette hausse est de 20,3 % en Île-de-France et de 10,9 % en France en 2020 par rapport à la même période de référence 2015-2019². La Métropole et plus globalement la région Île-de-France sont les plus touchées en France par le surcroît de mortalité.

Les 65 ans et plus ont été les plus touchés par les différentes vagues de l'épidémie, mais cette situation exceptionnelle et dramatique ne devrait pas profondément modifier à long terme les trajectoires démographiques anticipées. Le recul de l'espérance de vie est attesté, mais il faudra attendre quelques mois, voire années, pour comprendre les conséquences réelles de la pandémie en termes démographiques.

Précarité des publics seniors

L'accompagnement du « bien vieillir » constitue un enjeu majeur dans la Métropole du Grand Paris. Cependant, les publics seniors font face à des inégalités sociales et territoriales significatives.

En 2017, le taux de pauvreté dans la Métropole du Grand Paris pour les ménages de 60 à 74 ans s'élève à 15,2 %. Ce taux est supérieur à ceux observés aux échelles régionales et nationales, avec un taux de pauvreté des seniors de 60 à 74 ans de 12,8 % en Île-de-France et de 10,5 % en France. Il est de 9,6 % pour les ménages de 75 ans et plus (contre 8,9 % en Île-de-France et 8,7 % en France).

La répartition des ménages seniors en situation de pauvreté est inégale dans la Métropole. On observe les taux de pauvreté les plus élevés au Nord-Est, dans les communes de Plaine Commune (T6) et d'Est Ensemble (T8). La part des seniors en situation de pauvreté y atteint plus de 25 %.

En revanche, les communes de l'Ouest et du Sud-Ouest de la Métropole connaissent des taux de pauvreté des 60-74 ans de moins de 10 %, alors qu'elles concentrent des parts plus élevées de seniors que les municipalités du Nord-Est. Les territoires de Grand Paris Seine Ouest (T3) et de Vallée Sud Grand Paris (T2) sont ceux où cette part est la plus faible.

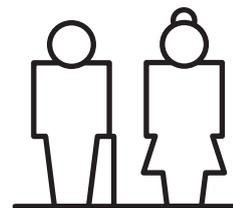
En réponse à la précarité d'une partie des seniors de la Métropole, 57 380³ seniors de Paris et de la petite couronne ont bénéficié de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) en 2018, soit environ 5,5 % des plus de 65 ans. Cette aide remplace depuis 2006 les diverses prestations du minimum vieillesse. Elle est un signe de la fragilité d'une partie de la population senior.

Le logement des seniors

Si la précarité des seniors constitue un enjeu central, le maintien à domicile des publics âgés l'est tout autant. Le maintien à domicile est la solution privilégiée par la grande majorité des seniors dans la Métropole du Grand Paris. Seuls 4 % des plus de 65 ans de la métropole résident au sein d'hébergements ou de résidences spécifiques (44 736⁴). 96 % des 65 ans et plus vivent à domicile. 58 % sont propriétaires de leur logement. 14 % sont locataires du parc privé et près d'un quart est locataires du parc social (23 %).

Grand âge et isolement

284 550 personnes âgées de 80 ans ou plus résident dans un logement dans la Métropole. 52 % de ces personnes âgées de 80 ans ou plus vivent seules (148 412), correspondant à un taux supérieur à la moyenne régionale (50 %) et à la moyenne nationale (49 %). Ces seniors isolés se concentrent principalement à Paris et dans les communes limitrophes autour de la capitale. Ces tendances mettent en avant l'importance de la lutte contre l'isolement des personnes âgées contre laquelle agissent de nombreuses collectivités.



52 %

Plus de la moitié
des personnes âgées
de 80 ans ou plus
vivent seules

2 - Apur, « Une hausse des décès de 20 % en Île-de-France en 2020 », avril 2021.

3 - Source : Enquête Drees sur les allocations du minimum vieillesse, estimation 2018.

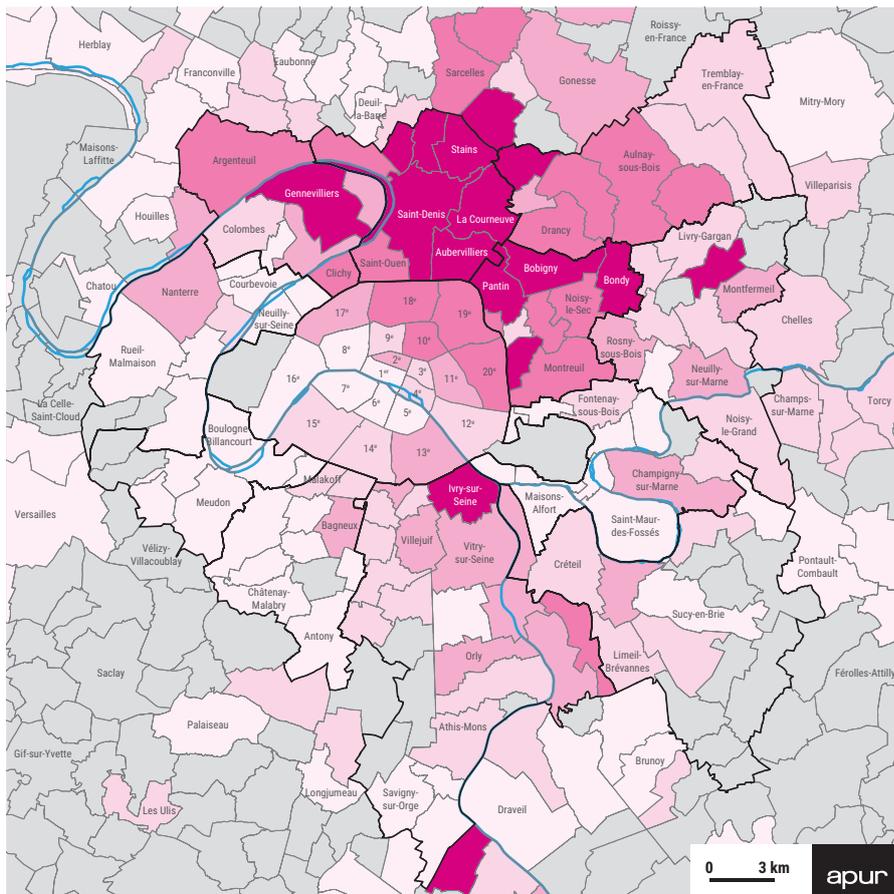
4 - Insee, population hors ménage.

TAUX DE PAUVRETÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 60-74 ANS DANS LA MGP

Taux de pauvreté des personnes âgées de 60 à 74 ans

- Plus de 25 %
- De 20 à 25 %
- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- Moins de 10 %

Source : FiLoSoFi (Insee) - 2018

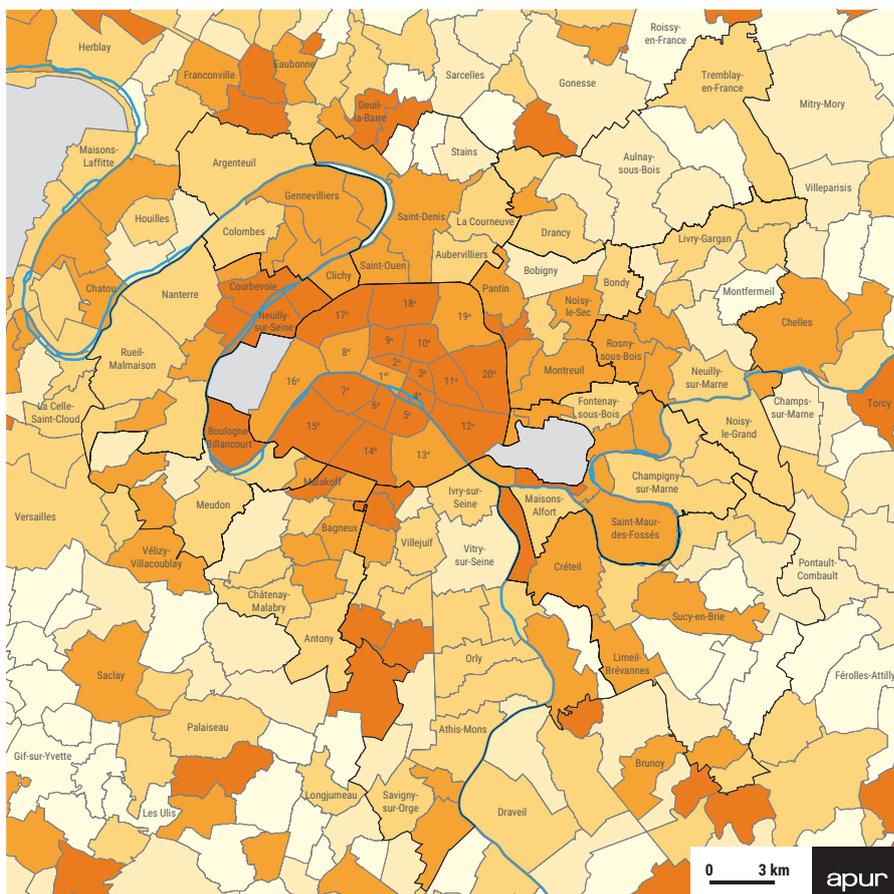


PERSONNES DE 80 ANS OU PLUS VIVANT SEULE DANS UN LOGEMENT DANS LA MGP

Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules, dans le total des personnes âgées de 80 ans ou plus

- Plus de 55 %
- De 50 à 55 %
- De 45 à 50 %
- De 40 à 45 %
- Moins de 40 %

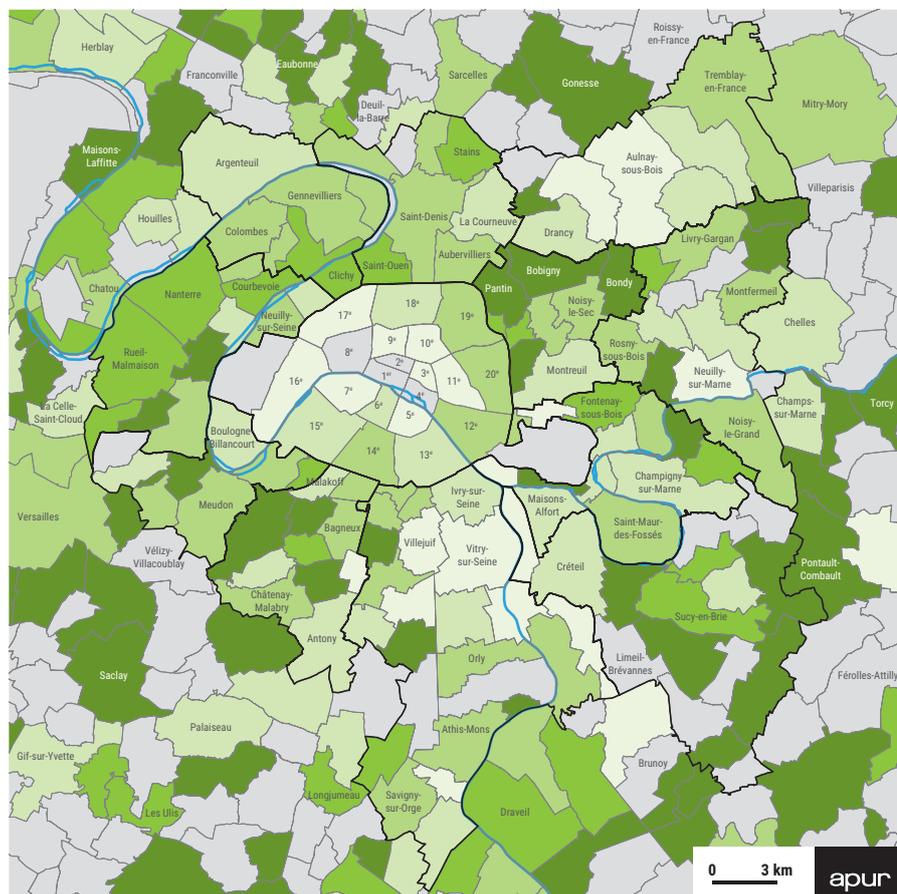
Source : Recensement de la Population (Insee) 2017



**POPULATION DE 80 ANS ET PLUS VIVANT SEULE
DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

	Personnes des 80 ans ou plus vivant seules	Part de la population des ménages de 80 ans ou plus vivant seule
T1 - Paris	57 085	56 %
T2 - Vallée Sud - Grand Paris	9 537	50 %
T3 - Grand Paris Seine Ouest	7 573	51 %
T4 - Paris Ouest La Défense	12 638	53 %
T5 - Boucle Nord de Seine	7 402	50 %
T6 - Plaine Commune	4 581	47 %
T7 - Paris Terres d'Envol	5 083	45 %
T8 - Est Ensemble	6 360	52 %
T9 - Grand Paris Grand Est	6 505	47 %
T10 - Paris Est Marne & Bois	12 871	51 %
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	5 399	48 %
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	13 377	49 %
Métropole du Grand Paris	148 412	52 %
France métropolitaine	1 667 249	49 %

Source : Insee, Recensement de la Population, 2017 - Traitement Apur



**NOMBRE DE PLACES EN EHPAD EN 2020
DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

Nombre de places en EHPAD
pour 100 personnes âgées
de 75 ans ou plus

- Plus de 12
- De 9 à 12
- De 6 à 9
- De 3 à 6
- Moins de 3

Source : FINESS - 2020

SÉLECTION D'INDICATEURS SUR LES SENIORS

	Population	Population de 65 ans ou plus (Insee, RP 2007)	Population de 65 ans ou plus (Insee, RP 2017)	Part des 65 ans ou plus dans la population totale	Évolution de la population de 65 ans ou plus entre 2007 et 2017	Évolution de la population de 65 ans ou plus entre 2007 et 2017
T1 - Paris	2 187 526	309 203	365 425	17 %	18 %	56 222
T2 – Vallée Sud - Grand Paris	401 755	55 153	63 916	16 %	16 %	8 763
T3 – Grand Paris Seine Ouest	318 893	44 130	51 995	16 %	18 %	7 866
T4 – Paris Ouest La Défense	558 303	70 472	83 415	15 %	18 %	12 943
T5 – Boucle Nord de Seine	440 565	47 372	56 347	13 %	19 %	8 975
T6 – Plaine Commune	437 409	36 548	42 984	10 %	18 %	6 436
T7 – Paris Terres d'Envol	365 193	37 513	43 561	12 %	16 %	6 047
T8 – Est Ensemble	422 744	42 444	50 667	12 %	19 %	8 222
T9 – Grand Paris Grand Est	397 765	43 988	52 149	13 %	19 %	8 162
T10 – Paris Est Marne & Bois	508 966	71 009	83 261	16 %	17 %	12 252
T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	314 322	33 861	45 306	14 %	34 %	11 445
T12 – Grand-Orly Saint Bièvre	704 464	84 454	96 838	14 %	15 %	12 384
Métropole du Grand Paris	7 057 907	876 147	1 035 864	14,7 %	18 %	159 717
France métropolitaine	64 639 133	10 298 061	12 665 121	19,6 %	23 %	2 367 059

Source : Insee, Recensement de la Population, 2017 - Traitement Apur

Dépendance et perte d'autonomie

Le vieillissement pose enfin la question de la dépendance. Pour répondre à cet enjeu, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) cible les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Cette aide peut servir à financer (totalité ou partie) des dépenses nécessaires au maintien à domicile (Apa à domicile), ou à payer une partie du tarif dépendance en d'établissements spécialisés pour personnes âgées (Apa en établissement).

En 2018, 85 233⁵ personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiaient de l'Allocation Perte d'Autonomie à Paris et dans la petite couronne, dont 53 923 résidents à domicile et 31 310 vivants en établissements. Paris et la Seine-Saint-Denis concentrent le plus grand nombre de bénéficiaires de l'APA avec respectivement, 26 616 et 24 126 allocataires. On enregistre un nombre moindre de bénéficiaires dans le Val-de-Marne (18 440) et dans les Hauts-de-Seine (16 051). Plus de trois allocataires sur quatre ont 80 ans ou plus.

Les contraintes de maintien à domicile se posent de façon encore plus prégnante pour les seniors en situation de grande dépendance (groupes iso-ressources 1 et 2). Dans la Métropole, 39 % des personnes âgées en situation de grande dépendance vivent à domicile (contre 32 % à l'échelle nationale).

Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant plus rester à domicile, l'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est riche, mais insuffisante au regard des besoins. On recense 323 EHPAD dans la Métropole, ce qui correspond à une offre totale de 29 847 places en 2020⁶ (soit un taux d'équipement d'environ 61 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus).

Ces établissements sont inégalement répartis. L'offre est plus conséquente dans les territoires de l'Ouest et du sud-ouest de la Métropole : Paris Ouest La Défense (T4), Grand Paris Seine Ouest (T3), Vallée Sud - Grand Paris (T2). Cette offre est plus limitée à Paris et dans certaines communes de l'Est et du Sud. Est

Ensemble (T8) fait figure d'exception à l'Est avec un nombre de places significatif dans les communes proches de la capitale.

À cette offre en EHPAD, il faut ajouter les maisons de retraite non EHPAD, dont le nombre de places demeure limité (415 places en 2018), les places en résidences autonomie (15 937 places en 2018) et celles en soins infirmiers à domicile (11 584 places en 2018). Le taux d'équipement en places estimé par l'Insee en 2018, associant l'ensemble de cette offre, est de 126 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus à Paris, 144 pour les Hauts-de-Seine, 134 pour la Seine-Saint-Denis et 129 pour le Val-de-Marne. Des taux à comparer avec un taux de 140 pour la région Île-de-France et de 146 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus en France⁷.

5 - Source : DREES, Enquête Aide sociale 2018.

6 - Source : FINISS, 2020.

7 - Source : Drees, Finiss, SAE ; Insee, estimations de population provisoires arrêtées fin 2018.

Conclusion

En définitive, le **vieillessement de la population** entraîne plusieurs défis majeurs pour les années à venir dans la Métropole du Grand Paris.

Premièrement, le vieillissement de la population oblige les acteurs publics à **anticiper les adaptations et la coordination nécessaires en termes de services, aides et équipements** à destination des personnes âgées, en particulier pour le maintien à domicile. L'ambition portée est celle du « bien vieillir » dans une Métropole contrastée où des déséquilibres existent en termes de présence des populations âgées.

Deuxièmement, la **précarité des publics seniors** touche de façon singulière certains territoires de l'Est de la Métropole. Un déséquilibre territorial est mis en évidence, soulignant l'importance des solidarités territoriales.

Troisièmement, la question du logement des seniors est le corollaire de l'enjeu de la précarisation des publics seniors. **Le maintien à domicile** est privilégié par les personnes, leurs familles et entou-rages, et les pouvoirs publics. Cela encourage à une accélération de l'adaptation des logements et le renforcement de l'accompagnement et des services à destination des seniors et des aidants.

Quatrièmement, **les risques liés à l'isolement** des publics seniors ont été mis au jour par les acteurs publics

et associatifs intervenant auprès de ces personnes, de manière encore plus forte dans le contexte de crise sanitaire. Les intervenants sociaux et partenaires associatifs soulignent en effet que les restrictions ont profondément marqué une partie des personnes âgées isolées. Des associations comme les Petits frères des pauvres militent depuis longtemps pour la reconnaissance de la prégnance de cet enjeu.

Cinquièmement, **la dépendance** est un défi central qui a été reconnu en 2020 comme un cinquième risque par la Sécurité sociale, après la vieillesse, la maladie, la famille et les accidents ou maladies professionnelles. Le développement des EHPAD et des établissements spécialisés comme lieux de vie, le recours à des aides telles l'ASPA pour les plus vulnérables et la mise en visibilité du risque social de la dépendance sont autant de réponses actuelles à penser aussi pour l'avenir.

C'est dans ce contexte qu'une démarche partenariale d'analyse et d'actions a été lancée en mai 2021 en réponse aux impacts sociaux de la crise sanitaire. Accompagnée par l'Apur, cette initiative intègre un focus sur les risques de fragilisation, de précarisation et d'isolement des publics seniors. Elle permettra de suivre et d'analyser les conséquences de court et de moyen termes des effets sociaux de la crise à Paris, tout en éclairant les débats métropolitains sur ces questions.

Pour en savoir plus

- Apur, Data portraits Paris / Grand Paris.
- Apur, « Le logement des seniors dans la Métropole du Grand Paris », janvier 2019.
- Apur, « Quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements », mai 2018.
- Apur, « Le chômage des seniors à Paris et dans les départements limitrophes », janvier 2016.

Directrices de la publication :

Dominique ALBA
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Guyène RANDAL**
et Clément BOISSEUIL

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique :
Frédérique LATOURNERIE, Sandra ROGER et Anne SERVAIS

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

